

# Bulletin d'inscription des auteurs LIVRES EN FÊTE

# Dimanche 4 Mai 2025

www.saintdenisdanjou.com officedetourismesda@gmail.com 02.43.70.69.09

Je soussigné(e) Mr, Mme, Mlle Nom, Prénom et/ou association.....

□ Auteur/e	
Adresse:	
CP : Ville :	
	Mail :
Titulaire de la pièce d'identité n°	
	par
N° d'immatriculation de mon vél	nicule:
Je désire m'inscrire pour la disponibles).	Journée du dimanche 4 Mai 2025 (inscription dans la limite des places
Saint-Denis-d'Anjou et sous un	ment dédié <b>aux professionnels de 16m² (8m x 2)</b> situé sous les Halles de barnum accolé, <b>accompagné impérativement</b> de la photocopie recto/versont manquant = inscription refusée).
Compte tenu du nombre de pla chronologique de leur arrivée.	nces limitées, nous ne retiendrons que les <u>dossiers complets</u> dans l'ordre

J'ai lu et j'accepte le cahier des charges au verso de ce bulletin.

Tout désistement au cours de la dernière semaine ne sera pas remboursé.

Un mail de confirmation avec votre numéro d'emplacement vous parviendra début avril 2025.

# Signature obligatoire:

#### **CAHIER DES CHARGES**

des consignes à respecter

### Votre signature sur ce bulletin d'inscription vous engage à respecter les points suivants :

- Mise en place de 8h00 à 9h45
- Dépose à partir de 19h00
- Pour le public, ouverture du site de 10h00 à 19h00
- Durant la journée, entre 10h00 et 19h00, la circulation des véhicules est interdite sur les lieux d'exposition
- Interdiction de laisser votre véhicule à votre emplacement
- Le domaine public devra être libéré au plus tard à 19h45
- Un parking non-gardé des véhicules des exposants est prévu à proximité des lieux de la manifestation.

## Je m'engage à ne vendre que les marchandises mentionnées dans la liste ci-dessous :

- Livres d'occasion
- Affiches, gravures
- Revues
- Livres d'enfants
- Cartes postales
- Photos
- Timbres

## Les CD / DVD et disques vinyles ne sont pas admis.

#### Je m'engage à :

- tenir le stand personnellement sous mon entière responsabilité qui sera garantie par la souscription d'une assurance pour tout risque d'accident ou d'incident susceptible de survenir sur le lieu.
- libérer dès la fin de la manifestation les lieux dans leur état initial, sans RIEN laisser sur place, hors poubelles.